

Le 14 mai 2020

Déchetteries intercommunales : l'accès aux particuliers maintenu sur rendez-vous uniquement

Les quatre déchetteries intercommunales (Allinges, Bons-en-Chablais, Douvaine et Sciez) sont à nouveau accessibles aux particuliers, dans des conditions particulières toutefois. La prise d'un rendez-vous reste obligatoire sur le site www.thononagglo.fr. Thonon Agglomération souhaite pouvoir compter sur le civisme et la compréhension des usagers sur le maintien de règles certes restrictives mais visant à assurer un service minimum alors que le système de transport et de traitement des déchets reste fragilisé.

Certaines filières toujours en difficultés

La restriction des accès en déchetteries est rendue impérative pour limiter encore temporairement les volumes de déchets collectés : certaines filières d'évacuation des matériaux continuent à fonctionner en mode dégradé, à l'image du bois notamment ; celui-ci est évacué en Italie du Nord, mais la filière est toujours à l'arrêt. Cela est aussi le cas pour les déchets d'ameublement. Les usagers sont donc invités à conserver encore le plus possible ces catégories de déchets à leur domicile.

Permettre l'application des mesures barrières

L'objectif est aussi de limiter le nombre d'usagers présents simultanément sur les plateformes de dépôt et permettre ainsi le respect des gestes barrières. Le port du masque et de gants est vivement recommandé pour les usagers, et une distance d'au moins 1 mètre doit être respectée entre toute personne (usagers, agents). Les agents de déchetterie veillent au respect de ces mesures et ne peuvent pas intervenir pour aider au déchargement. Les particuliers sont invités à apporter et utiliser leurs propres outils (pelles, balais...).

Une prise de rendez-vous simple, rapide et efficace sur www.thononagglo.fr

Ne prenant que quelques instants, celle-ci permet de garantir un accès rapide en déchetterie lors du rendez-vous, sans attente longue en entrée de site, offrant des conditions sereines pour le dépôt des déchets.

La prise de rendez-vous par téléphone reste par ailleurs strictement réservée aux personnes n'ayant pas d'accès à internet. Du fait de la crise sanitaire en cours, l'accueil téléphonique de Thonon Agglomération connaît en effet une recrudescence d'appels et doit rester disponible pour répondre prioritairement aux personnes nécessitant un accompagnement social (personnes âgées, ayant des difficultés à se loger...), aux entreprises en situation économique fragile ou encore aux personnes dépendantes des transports collectifs.

Par ailleurs, la **déchetterie de Thonon-les-Bains** n'étant pas gérée par Thonon Agglomération mais par le SERTE (Syndicat d'épuration des Régions de Thonon Evian), les habitants souhaitant s'y rendre sont invités à s'informer et à prendre rendez-vous sur le site www.ville-thonon.fr

RAPPELS

Des horaires d'ouverture adaptés

Les quatre déchetteries sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec un jour de fermeture hebdomadaire pour chacune (le mardi à Sciez, le mercredi à Bons-en-Chablais, le jeudi à Allinges et à Douvaine). Comme habituellement, les déchetteries restent fermées les jours fériés (dont le jeudi 21 mai).

Des modalités d'accès strictement encadrées

Tous les matériaux sont collectés (sauf les encombrants et le bois qui ne sont collectés que du lundi au vendredi). Les dépôts sont limités à 2m³ par rendez-vous, et chaque usager ne peut prendre qu'un rendez-vous par semaine, quelle que soit la déchetterie utilisée. Seuls trois véhicules peuvent accéder simultanément au quai de déchargement, chaque véhicule ne devant pas accueillir plus de deux passagers. Les déchets doivent être préalablement triés pour limiter le temps de présence dans la déchetterie, qui ne doit pas excéder 15 minutes.